

Gascogne sans poids lourds a fait un rêve

Mais elle suit la réalité de près ! Assemblée générale en juin



Gascogne sans poids lourds a fait un rêve

Le 5 mai, Le Journal du Gers a rencontré Christian Clayzac, responsable des relations presse de l'association Gascogne sans poids lourds (GSPL). L'association souhaite manifester aux adhérents, qui s'impatientent à juste titre, qu'elle tient le cap de la lutte pour l'interdiction des poids lourds (PL). De ceux qui roulent en transit international sur les RD 931 et 924, dans la région de Nogaro.

L'association a constaté dernièrement, comme vous, lecteur, un calme étrange, inhabituel, une situation que nos très anciens aïeux ont dû connaître : une ambiance favorable à la promenade sur cet axe, en toute sécurité, à l'écoute des chants d'oiseaux là où on ne les entendait plus... Bref, même les récents adhérents à l'association sont venus souligner son efficacité à obtenir l'interdiction des PL !

En fait, comme dans tous les rêves, la réalité revient en force, quand on sait que ce calme provisoire – dont tous les riverains des RD 931 et 924 rêvent – est dû tout simplement aux travaux dans la traversée de Manciet.

Patience, le combat sera long

Cette situation rappelle deux choses : qu'avec un peu de patience et de bonne volonté, en s'asseyant tous autour d'une table, des solutions sont possibles. Mais que le combat sera long. L'association le sait : elle gardera le cap sur l'objectif fixé et le rappellera au président du Conseil départemental. On sait que celui-ci a promis aux maires des villages riverains « de faire de la cessation de ce trafic son combat prioritaire, en redresseur de torts ».

L'un des objectifs de l'association est de soutenir les maires des villages riverains des RD 931 et 924 dans leur lutte pour cette interdiction des PL. Elle souhaite les aider, notamment avec la pétition citoyenne qui a recueilli 1 200 signatures à ce jour.

Des actions administratives sont engagées et, bien sûr, le soutien du public, cher lecteur, est indispensable. Pour cela, vous êtes invité à adhérer à l'association (1).

Noter que la réunion de l'assemblée générale est prévue en juin 2018 pour informer le public sur les démarches engagées par l'association depuis sa création.

(1) 10 euros pour la carte d'adhérent à demander au 06 31 59 34 72.

N.B. - La photo du haut de page représente Christian Clayzac pendant l'entretien avec Le Journal du Gers.



Les travaux en ville basse à Manciet



Le bureau de GSPL lors de la réunion publique du 18 mars



Christian Clayzac au micro lors de cette réunion



La carte d'adhérent à l'association Gascogne sans poids lourds